

BULLET

PREAVIS MUNICIPAL N° 36-2021



Bullet, le 26 avril 2021

Au Conseil communal de et à Bullet

Demande de crédit pour la réfection de la lucarne de l'appartement de la grande salle

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, vous êtes sollicités afin de vous prononcer sur la réfection de la lucarne de l'appartement de la grande salle.

Toute la ferblanterie, qui est encore d'origine, est à refaire. Des soudures ont lâché, et il y a aussi quelques trous entraînant des infiltrations d'eau.

Nous allons également en profiter pour isoler à l'intérieur, et changer la fenêtre si cela s'avère nécessaire lors du démontage.

Coûts des travaux estimés, selon devis fournis :

Travaux de ferblanterie	CHF 15'000.-- TTC
Travaux menuiserie	CHF 5'000.-- TTC
Divers et imprévus	<u>CHF 3'000.-- TTC</u>
Total	<u>CHF 23'000.-- TTC</u>

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

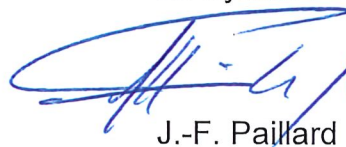
DECIDE

- **d'accorder** le montant nécessaire de **CHF 23'000.-- TTC** pour le financement de ces travaux;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement sur une période de 10 ans.

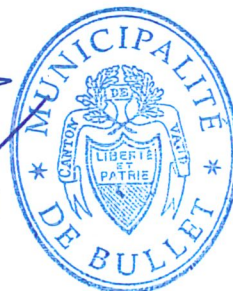
Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 26 avril 2021.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



J.-F. Paillard



La Secrétaire :



A. R. Ciardo

Délégué municipal : Serge Gander, Municipal